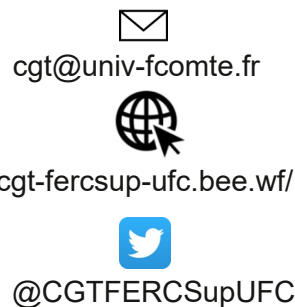




Université de Franche-Comté

# La CGT infos N°71

## Janvier 2024



### EPE : le spectacle est moins rose en coulisse

Quelques remarques préliminaires sur la petite représentation de nos VP sur le futur EPE avant de rentrer dans le concret, vite balayé en « grain fin » par la scène. Déjà l'horaire. Comme pour le projet IRRIS, les réunions ont lieu le soir, après 17h, sauf pour la MDU, tiens, tiens. Après une journée de boulot, qui a vraiment envie de se farcir une réunion sur un objet bureaucratique non identifié ? Et oui, les personnels ont une vie en dehors du travail. Donc si c'est à refaire, et si une bonne participation est réellement recherchée, il faut que ces réunions aient lieu sur le temps de travail. Ensuite, la présentation en elle-même. Et ben, c'était pas très clair. Et surtout très peu concret et loin des attentes des personnels. Dernière remarque, sur la symbolique des présentateurs et présentatrice. Le VP en charge du repyramidage entouré par les deux VP repyramidé·es. Comme un avant-goût de ce que va permettre davantage l'EPE.

Nous concernant, on est finalement le seul établissement à disparaître. L'université de Franche-Comté, c'est fini au 1er janvier 2025. Tous les autres établissements composants l'EPE gardent leur personnalité morale. Et cela pose beaucoup de questions sur qui décidera quoi sur nous les personnels. Car le CA, lui, sera composé (et beaucoup moins démocratiquement) de représentants des divers établissements dont les personnels seront gérés par ailleurs par leurs CA propres. Oui, il faut suivre. Pourtant il paraît que c'est plus simple. Ensuite, faudra quand même continuer à causer avec les Dijonnais. Et là, c'est un grand flou artistique. Certaines graduates school seront co-gérées, enfin pas vraiment, alors que d'autres pas du tout. C'est plus simple qu'on vous dit ! Bref, comme souvent, plus on vous parle de simplicité plus ça va être compliqué à gérer. Les prochaines élections pour les conseils centraux seront donc début 2025, et elles concerneront donc les conseils de l'EPE.

Comme il paraît que pour les autres EPE, c'est le bonheur, on est allé voir un petit peu ce que ça donnait, bien aidé par deux articles d'AEF ([ici](#) et [ici](#)). Alors, déjà, pour la totalité des EPE, la part des personnels élus au CA a diminué. La proportion d'administrateurs extérieurs ou de membres de droit est en moyenne de 44% et certains sont à 50% voire 57% pour l'un d'entre eux. Ça promet une bonne santé démocratique tout ça. Concernant l'élection des président·es d'université, la plupart (75%) font classique : élection à la majorité des membres du CA. Il y a quelques autres fantaisies, comme l'élection aux 2/3 voire pas d'élections du tout pour deux EPE. Phénomène remarquable également, sur 14 présidents d'EPE élus et toujours en poste, 10 étaient des candidatures uniques. Concernant les profils seulement 6 % de maîtres de conférences, et 12,5 % de femmes alors que dans les universités classiques les femmes représentent 20 %, tout comme les maîtres de conférences. Pendant le grand oral de notre présidence, l'UGA (Université Grenoble Alpes) a été citée comme le bon élève. Pourtant, le CNESER a récemment voté contre les statuts définitifs, suite à la sortie de l'expérimentation. La souffrance des personnels et le manque de moyens ressortent souvent. L'EPE n'est donc pas la baguette magique qui résout tous les problèmes mais qui plutôt les aggraverait ?

Alors pourquoi créer un EPE ? C'est la question que beaucoup de personnels se posent. Par soucis de simplicité. Oh que non, ça va être un bazar sans nom (ah oui tiens le nom de l'EPE ?). Pour raviver la démocratie universitaire ? C'est tout l'inverse. Finalement, après presque deux heures de réunion, la vraie raison est lancée : pour monter dans les classements internationaux. Misère de misère.

## Loi immigration

On ne parlera ici que de la partie concernant l'ESR mais la CGT est bien sûr opposée à toutes les mesures xénophobes, contraires aux valeurs républicaines qu'elle contient et il y en a un paquet.

Saluons d'abord l'excellent [communiqué](#) de notre présidente. En enlevant les mots "compétitivité" et "attractivité", il aurait été parfait. C'est avant tout un recul terrible d'accès aux universités pour les étudiantes et étudiants étrangers. Les universités et les organismes de recherche doivent rester des lieux d'accueil et d'émancipation pour toutes et tous, sans condition de nationalité ou préférence nationale. Dépôt d'une caution retour, contrôle renforcé de la carte séjour "étudiant", inscription dans la loi de la différenciation des frais de scolarité, mise en place de quotas annuels, cette loi est d'une violence sans nom et fait honte à nos valeurs.

Notre ministre a vraiment démissionné suite au vote de cette loi mais est vite revenue en arrière en obtenant des garanties de la part d'Emmanuel Macron sur la caution retour et l'augmentation des frais (voir [ici](#)). Affaire à suivre. Et a priori, elle ne semble pas plus gênée que ça par toutes les autres mesures que cette loi contient...

### Prime CIA

Qui l'eût cru ? Favoriser une prime individuelle démotive et crispe bon nombre de personnels ? Malheureusement, d'après les discours politiques qu'on entend ici ou là, ça ne va pas aller en s'améliorant. Dans notre université, certaines composantes ont décidé de donner la même chose à tout le monde. Nous saluons cette décision, la seule qui fait sens. Dans d'autres, la procédure a été a priori respectée. Dans quelques autres recoins, c'est beaucoup plus obscur. Pas d'entretiens individuels, des justifications bancales, voire illégales. Nous avons voté contre et nous continuons à demander à la présidence de revenir sur cette décision.

### Parking Bouloie

Qui l'eût cru ? Supprimer des places de parking sans alternative fonctionnelle favorise donc le parking sauvage et le squattage des places pour personnes en situation de handicap ? Nous avons alerté. Les personnels avaient alerté. Non seulement c'est scandaleux que des personnes handicapées ne trouvent pas de place mais le squattage des trottoirs est particulièrement dangereux pour des piétons qui doivent donc emprunter la route au milieu des voitures et des bus. Que faire ? Sanctionner ? Bof. Remettre des places de parking en attendant de vraies alternatives, accessibles. Peut-être. En tout cas, ça ne peut pas rester en l'état.

***Bonne année 2024,  
la dernière  
de l'Université  
de Franche-Comté...***



***Mais pas celle de la  
cégète !***

***Rejoins-nous !***